

OFFRE DE FORMATION

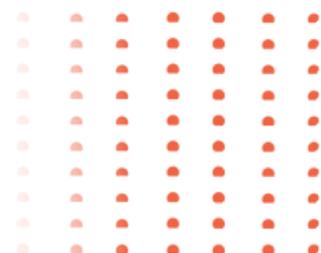
Maîtriser les fondamentaux de la
signalisation routière



en présentiel

Session 2024

les 27 (après-midi), 28 et 29 mai 2024
à LYON





La signalisation routière est régie par de nombreux textes dont le Code de la Route, l'arrêté de 1967 modifié et l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière (IISR-arrêté du 22 octobre 1963).

Compte tenu des enjeux forts de sécurité que représente la signalisation routière tant pour les usagers de la route que pour les agents intervenant sur le domaine routier, le Cerema propose une formation permettant d'en maîtriser les fondamentaux. Elle porte sur les différents types de signalisation : horizontale, verticale de police, de repérage, dynamique ou temporaire.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Maîtriser les connaissances nécessaires à l'application de l'IISR dans les cas courants,
- Utiliser les outils et les points de repère pour savoir chercher les informations dans les différents guides et textes réglementaires.

La formation aborde également en fil rouge les principes de la normalisation et de la certification des produits de signalisation.

Niveau pré-requis

Aucun prérequis



Outils pédagogiques

- Apports techniques
- Illustrations vidéo et photos
- Retour d'expériences
- Échanges entre stagiaires et formateurs
- Utilisation de la plateforme mesformations.cerema.fr

Méthodes d'Évaluation

- Quiz à la fin de chaque atelier
- Evaluation des acquis à la fin de la formation

Frais d'inscription

1 250 € HT par stagiaire - Déjeuners jours 2 et 3 inclus (TVA à 0% s'agissant de formation)

Durée

2,5 jours

PUBLIC

La formation s'adresse aux personnels chargés de définir les politiques techniques en collectivités :

- Chargé(e) d'études et de conception en voirie et réseaux divers
- Chargé(e) de réalisation de travaux de voirie et réseaux divers
- Chef(fe) d'équipe d'entretien et d'exploitation voirie et réseaux divers
- Chef(fe) de projets et responsables d'opérations routières
- Agent d'exploitation et d'entretien de la voirie et des réseaux divers

PROGRAMME



Jour 1
de 13h30 à 17h30

« Les fondements de la signalisation routière »

- Introduction - 0h30
- Cadre réglementaire général et expérimentations - 2h00
- Cadre normatif et certification - 1h30

Jour 2
de 8h30 à 17h30

« La signalisation permanente »

- Signalisation verticale (danger, priorité, intersection, services) - 1h30
- Signalisation de repérage (directionnelle, SIL, vélo, piéton et touristique) - 2h00
- Produits de signalisation verticale - 0h30

Pause déjeuner (12h30 - 14h00)

- Module feux de circulation permanent (généralités, RNER et maintenance) - 1h30
- Signalisation horizontale - 1h30
- Produits de marquage - 0h30

Jour 3
de 8h30 à 16h00

« La signalisation non permanente »

- Signalisation temporaire (routes à chaussées séparées, bidirectionnel / urbain, sécurité des agents) - 3h30
- Produits en signalisation temporaire - 0h15

Pause déjeuner (12h15- 13h45)

- Signalisation dynamique - 1h45
- Évaluation - 0h30



les atouts du **cerema**

- Des équipes pluridisciplinaires et expertes (aménageurs, ingénieurs, techniciens) ;
- De nombreuses années d'expérience opérationnelle au service des collectivités territoriales ;
- Des participations actives à l'édition de normes et règlements, aux côtés des pouvoirs publics et de réseaux de partenaires et d'experts reconnus.

Coordination de la formation

Mathis BELTRAMI

Chargé de projets en Signalisation Règlementation et
Expérimentation
CEREMA DTecTV

Avec l'appui des référents thématiques du Réseau Métier
Signalisation du Cerema

Informations et **inscription :**

formation.catalogue@cerema.fr